

Communiqué de presse

Le 22 novembre 2021

L'Association FIT et l'Agence de l'Innovation pour les Transports signent un accord de coopération

Dans le cadre de l'inauguration de l'Agence de l'Innovation pour les Transports (AIT) qui s'est tenue à Toulouse ce jour, l'Association FIT (French Institutes of Technology) et l'AIT ont renforcé leurs liens au travers de la signature d'un accord de coopération visant à partager leur vision commune de l'innovation dans les transports et de définir ensemble les orientations de leur travail en la matière.

Toulouse, le 22 novembre 2021 – L'Association FIT et l'AIT ont signé ce jour un accord de coopération pour une durée de 5 ans. C'est en présence de Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué auprès de la ministre de la Transition écologique, chargé des Transports, que s'est tenue l'inauguration de l'AIT, sur le site de la DSNA/DIT (Direction des Services de la Navigation Aérienne/Direction de la Technique et de l'Innovation) à Toulouse. Cette inauguration fait suite au rapport de préfiguration de l'AIT qui avait fait état de 18 propositions pour une Agence agile et efficace. Damien Cazé, directeur général de l'aviation civile et Marc Papinutti, directeur général des infrastructures, des transports et de la mer, avaient signé une lettre d'intention adressée au ministre pour la mise en œuvre de l'Agence à l'automne.



De gauche à droite : Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué auprès de la ministre de la Transition écologique, chargé des Transports, Claude Arnaud, Vice-Président FIT et Président de l'ITE Efficacity, Magali Vaissière, Vice-Présidente FIT et Présidente de l'IRT Saint Exupéry



Transition écologique et énergétique, révolution numérique, besoin de résilience accrue face aux crises : le secteur des transports s'apprête à vivre une transformation profonde. Suite aux Assises de la Mobilité en 2018 et à l'adoption de la loi d'orientation des mobilités en décembre 2019, l'accent est mis sur l'innovation afin de trouver des solutions concrètes et durables. Ainsi, un changement de culture est amorcé par le Ministère des Transports, avec l'ambition de s'associer à l'ensemble des acteurs de l'écosystème des transports. L'année 2021 marque une accélération de cette ambition par la création de l'AIT. Cette Agence a vocation à coordonner les actions de soutien à l'innovation, à participer à l'identification et au référencement d'innovations, et à accompagner leur passage à l'échelle.

Pour anticiper, identifier et, le cas échéant, lever les freins à l'innovation en renforçant les liens entre l'Etat et les acteurs de l'innovation et des transports autour d'une marque reconnue, le Ministère de la transition écologique a créé l'Agence de l'innovation pour les transports (AIT). L'objectif de l'AIT est notamment d'identifier, d'évaluer et de soutenir les technologies et innovations nouvelles au moyen de partenariats, de subventions ou encore par l'animation d'un réseau d'innovation dans le domaine des transports.

Le présent accord de coopération entre l'Association FIT et l'AIT a pour objet de permettre :

- à l'AIT de s'appuyer sur un réseau d'instituts de recherche disposant d'experts et de moyens aptes à la soutenir dans son effort de déploiement des innovations dans les transports ;
- aux IRT (Instituts de Recherche Technologiques) et ITE (Instituts de Transition Energétique), spécialisés dans les transports, à travers FIT de bénéficier de davantage de visibilité sur le territoire national et en dehors en participant aux actions portées par l'AIT ;
- à l'AIT et aux IRT et ITE de partager leur vision de l'innovation dans les transports et de définir ensemble les orientations nécessaires.

« Face à l'urgence climatique, nous devons relever l'immense défi de la décarbonation des mobilités, objet de l'une des stratégies d'accélération initiées par l'Etat dont l'AIT est pilote. Gagner ce défi impose d'aller vite et de franchir un premier palier très significatif de réduction globale des émissions de GES dès 2030. *Nous pensons que grâce aux atouts de nos instituts et aux méthodologies que nous appliquons depuis plusieurs années, l'Association FIT en tant que coordonnateur des instituts peut contribuer grandement à cette réussite, en tant que tiers de confiance technique et scientifique aux côtés de l'AIT. L'accord de coopération précise les modalités d'une coopération forte entre nos deux entités* », explique **Claude Arnaud**, Vice-Président de FIT et Président de l'ITE Efficacy, signataire de l'accord de coopération.

L'association FIT fédère 8 IRT et 7 ITE. Elle rassemble quelques 3000 chercheurs dans de très nombreuses disciplines techniques et scientifiques. Le fonctionnement mixte public-privé de nos instituts, associant le monde académique et son excellence scientifique et le monde économique des entreprises et son expérience opérationnelle, ainsi que les collectivités, leur confère une agilité remarquable pour accélérer le passage de la recherche au marché, au changement d'échelle et à la répliquabilité des solutions étudiées.



A propos de l'Association French Institutes of Technology

Les Instituts de Recherche Technologique (IRT) et les Instituts pour la Transition Energétique (ITE) sont des instituts thématiques interdisciplinaires, créés dans le cadre du Programme « Investissements d'Avenir » de l'État. Ils contribuent au développement des filières économiques liées à leurs domaines au travers d'un partenariat stratégique public-privé équilibré. Ils reposent sur des partenariats de long terme entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les entreprises.

A cette fin, ils pilotent des programmes de recherche couplés à des plates-formes technologiques, effectuent des travaux de recherche et de développement au meilleur niveau international, contribuent à l'ingénierie des formations initiales et continues (formation professionnelle qualifiante et/ou diplômante) et veillent à la valorisation des résultats obtenus. Ils génèrent des résultats, des compétences, des connaissances et du savoir-faire directement valorisables dans leurs secteurs économiques avec, pour les ITE, un focus sur le développement durable et la lutte contre le changement climatique.

La création récente des IRT et des ITE dans le paysage national a amené ces instituts à se regrouper pour développer une vision et un traitement communs des problématiques nouvelles engendrées par leur mise en place opérationnelle et leur développement, en créant une association dénommée « French Institutes of Technology » (FIT).

L'association a pour objet de :

- renforcer l'attractivité et promouvoir le modèle des Instituts, dans leur diversité structurelle et organisationnelle, tant sur un plan national qu'international ;
- promouvoir les échanges entre ses membres et la coordination de leurs actions pour optimiser leur efficacité de fonctionnement, leur développement et leur pérennisation ;
- représenter le collectif des Instituts auprès de l'Etat français et de la Commission Européenne ;
- développer la cohérence entre les différents objets du Programme « Investissements d'Avenir » et tous autres programmes de recherche & innovation, notamment en renforçant les liens entre les mondes académiques et industriels. Cette cohérence pourra également s'illustrer entre les Instituts par l'identification d'axes communs thématiques de coopération scientifique et technologique.

Carte de France FIT

8 INSTITUTS
DE RECHERCHE
TECHNOLOGIQUE



7 INSTITUTS
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE



Contacts presse :

Marion Molina : marionmolinapro@gmail.com - 06 29 11 52 08

Claire Flin : claireflin@gmail.com - 06 95 41 95 90